

La Mairie communique



Aurignac pleure un de ses enfants ...

Mercredi 24 février, la vie de Marc GRANJON s'est éteinte ... après 64 années ... Depuis, on entend « Marc s'en est allé, Marc nous a quittés », tout le village bruisse, ému, de chacun des souvenirs qui restent de l'histoire de Marc et d'Aurignac.

C'est le trois octobre de l'année 1956 ... oui, du siècle dernier ... que tout a commencé, lorsqu'alors il prit place, aîné de la fratrie de trois, au sein de la famille de Lulu et Jacqueline, déjà Aurignacais, enracinés de cœur dans la vie du village ; aimants et aimés, ils auront diffusé la paix et la douceur de vivre partout autour d'eux.

Et malgré, la douleur, qui par deux fois ravage les cœurs de la famille, Marc et ses parents continuent d'aimer la vie ... et de la transmettre, avec Isabelle, à Laure et Sylvain aujourd'hui.

Si le Feuillet dit un adieu à Marc, c'est parce que ce citoyen avait décidé de participer à l'équipe municipale, pour mieux s'investir dans le bien vivre ensemble pour notre village ; rejoignant le précédent Conseil en 2017, il voulait poursuivre son engagement dans les projets de développement de la commune ... Hélas, la maladie aura scellé le terme de son mandat et de sa vie.

La banderole à la piscine, celle apposée sur la porte au cinéma, affichent « Merci Marc » ; les mots prononcés à l'église, le mardi des obsèques, résonnent du respect et des sentiments d'amitié qu'aura inspirés Marc jusqu'à son dernier jour.

Marc Granjon est parti, il ne nous quitte pas ... Ne restent que les mots, mais ils ne sont plus drôles, aucune place ici pour quelque facétie ... On retient ta parole, sans qu'elle panse nos maux, et celle du Conseil, réuni endeuillé, est que, pour honorer ta mémoire en ami, ton nom serait donné à ta chère piscine.

Que tes lettres dessinent, à chacune et chacun des baigneurs de tout âge, ton sourire d'accueil, de ton lointain rivage ...

Adieu et Merci Marc !



Permanences à la Mairie : Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedis 10 et 24 avril, de 9h à 12h.

Convention signée : le mercredi 17 mars Monsieur le Maire d'Aurignac a paraphé la convention liant les associations In Site, Alter Ego et La Cafetière à la Mairie, en présence de tous les partenaires. Ce document cadre l'action et la formation des deux services civiques aujourd'hui en fonction, au service des associations porteuses de projet ainsi que du développement local.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Alexine PELTIER et Margaux LAURENT. Le feuillet se fera l'écho des actions entreprises sur le territoire.



4^{ème} Concours municipal des Maisons Fleuries 2020

ont été primés :

Nicole et Bertrand VITAL, Jacqueline et Michel GASTON, Nelly et Claude SOULA, Régine DALLOCCIO, Jean-Marc TRANCART, Martine BERART, Marie-Christine BOUCHER, Denis et Joëlle MESSMER, Jean-Louis et Aïssatou MASSONNEAU, Catherine GODARD, Annie TOURNAN, Place de Madrid,

HLM des Hérédous, MARPA Les Cazalères.

Bravo et merci à tous !



Le Concours 2021 des Maisons Fleuries est semé !

Ensemble fleurissons Aurignac

Respectons la Biodiversité



Le règlement est disponible en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Dans le respect des mesures sanitaires, (port du masque + gel hydroalcoolique et distanciation sociale),
nos conseillers départementaux Sandrine BAYLAC et Christian SANS
vous accueillent, sans rendez-vous, à Aurignac, le 21 avril de 16h à 17h30 à la Communauté des Communes.



Travaux et aménagements

Traverse du Foirail : le réseau pluvial de cette rue de la commune, en forte pente, a été redimensionné. Des débordements réguliers provoquaient des ravinements Place du Foirail et des infiltrations chez des riverains. Toutes les descentes d'eau pluviale ont été raccordées au nouveau réseau. Un aquadrain de traversée de route (caniveau métallique), au point bas, finit de collecter l'eau résiduelle. Boulevard Bertrand Adoue, un avaloir a été installé de chaque côté du dos d'âne et un caniveau grille posé devant chez un particulier.

Au carrefour une petite partie du mur a été arasée pour faciliter les manœuvres du bus scolaire, sécurisant un peu plus la dépose et le ramassage.

Des finitions sur la chaussée, suite aux travaux réalisés par l'entreprise SPIE-Batignolles-Malet, sont en cours.

D 635 : 60 mètres linéaires de fossé ont été busés, trois grilles de décompression installées. Le cheminement piétonnier de cette portion est désormais sécurisé et les problèmes d'infiltration sur le terrain contiguë de ce tronçon résolu. C'est l'entreprise SPIE-Batignolles-Malet qui a réalisé ce chantier.

Gendarmerie : dans le cadre de la rénovation et de l'entretien de nos bâtiments publics et pour un accueil de qualité de nos gendarmes, deux appartements de fonction ont été équipés d'une cuisine intégrée neuve ; leur parquet a également été vitrifié. La fosse septique du bâtiment a été vidangée.

Chapelle Saint-Roch : suite à un dégât des eaux, l'entreprise Bergès a refait les plâtres et peintures intérieurs. L'assurance couvre le montant des travaux. L'électricité a été remise aux normes et un éclairage LED plus esthétique et plus économe en énergie va être installé.

Aux ateliers : nos services techniques sont désormais autonomes en ce qui concerne le carburant des tracteurs. Une cuve GNR (Gazole Non Routier) de 1 500 litres a été installée et alimente nos engins, générant une importante économie sur le coût des carburants. L'ensemble diminuera de manière pérenne nos frais fixes de carburants et l'investissement sera ainsi rapidement amorti.


À l'école élémentaire : la serrure du portail a dû être remplacée et une vitre a été changée.

La fibre : l'espace Saint-Michel est désormais raccordé à la fibre.


Espaces-Verts : tontes et débroussaillages se poursuivent à un rythme presque printanier...Du BRF (Bois Raméal Fragmenté) a été placé au pied des arbres pour garder l'humidité et enrichir le sol.

Salle polyvalente : lors des travaux d'électricité, nos équipes, optimisant l'utilisation de la nacelle ont procédé au nettoyage à haute pression du toit, très encrassé. La lumière peut de nouveau passer à travers. L'intérieur lui s'est vu débarrassé de ses toiles d'araignée et autres poussières.

Place du Foirail : la sortie de la place en bas de La Poste est sécurisée. Un miroir posé sur le mur en face permet d'anticiper l'arrivée des véhicules venant du Boulevard Bertrand Adoue.



Culture et Patrimoine




Et Tant d'Œuvres - À vos créations !

Une exposition participative est organisée lors de la Fête de la Nature, du 19 au 23 mai 2021. Autour du thème "Le Printemps Démasqué", venez suspendre vos créations dans Aurignac et visiter "Et Tant d'Œuvres", l'exposition dont vous êtes les artistes ! Vous pourrez également déposer vos œuvres à la mairie du 10 au 14 mai.

Retrouvez plus de détails sur le site internet dans "Les actualités" de la page d'accueil.
N'hésitez pas à vous manifester auprès de Loreena ou Magalie du service culturel de la mairie.

culturepatrimoine@aurignac.fr ou 05 61 98 90 08



Les Restaurants du Cœur
La campagne d'été débutera le mercredi 31 mars
la distribution aura lieu le mercredi **tous les 15 jours**,
à partir de 14h, à la Salle paroissiale.

Dans la nuit du **samedi 27 mars**
au **dimanche 28 mars 2021**,
avancez vos horloges d'1 heure





MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Votre Musée vous accueille et vous propose
Les vidéos et jeux du musée sont en ligne sur le site internet :
<http://www.musee-aurignacien.com/fr/le-musee-sinvite-chez-vous>
Pour en savoir plus contactez le service des publics mediation@musee-aurignacien.com ou 05 61 90 90 76

<u>État civil</u>	
Décès	
MARTIN Simone, le 12/02	GRANJON Marc, le 24/02